

Colloque

organisé par la
**Chaire de recherche du Canada en
Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
de L'UQAM**

DANS LE CADRE DU

76e congrès de l'ACFAS

La rencontre du

SOV  **ir**

avec 480 ans d'histoire

**De la gouvernance néolibérale à la
gouvernance néoconservatrice**

76^e Congrès de l'Acfas

Les 6 et 7 mai 2008

**Document de travail
Résumés des communications**



TABLE DES MATIÈRES

RENÉ AUDET.....	3
DANIEL BENSAÏD	4
GILLES BOURQUE ET JULES DUCHASTEL.....	5
RAPHAËL CANET	6
MICHEL CASTEIGTS	7
VINCENT DUBOIS	8
F. GUILLAUME DUFOUR.....	9
LOUIS GAUDREAU	10
JACQUES B. GÉLINAS.....	11
FRANTZ GHELLER	12
FRÉDÉRIC GOUIN.....	13
BRAHIM LABARI ET	14
MOHAMED MADOUJ	14
YANNICK QUÉAU.....	15
MICHÈLE RIOUX	16
BENNO TESCHKE.....	17
NOTICES BIOGRAPHIQUES	18

Pays en développement, Pays émergents, Tiers-monde ou Sud global? La constitution d'un nouveau sujet politique à l'OMC

Par René Audet

Le Cycle de Doha sur le développement de l'OMC est le foyer de l'affirmation croissante d'États et de groupes d'États provenant de ce que l'on a jadis appelé le « Tiers-monde ». L'hypothèse défendue dans cette communication est que la dynamique de ces acteurs, malgré leur relative fragmentation idéologique, donne lieu à la constitution d'un nouveau sujet transnational. Mais comment définir ce sujet?

L'utilisation des termes « Sud », « Tiers-monde », « pays en développement » et de nombreux autres dénominateurs dans les études sur la mondialisation est source de grande confusion. Sans doute cela est-il dû au fait qu'ils sont tous utilisés dans le langage populaire (et parfois même académique) comme des catégories génériques désignant soit un ensemble de pays « pauvres », ou encore, dans une compréhension plus géographique, les territoires se situant au Sud des tropiques. Pourtant, ces termes ont une signification plus profonde et sont rattachés à des théories économiques ou sociales. En ce sens, leur utilisation n'est pas neutre : elle implique toujours l'acceptation – ou du moins la discussion – de certaines positions normative.

L'objectif de cette communication est double : il s'agit dans un premier temps de mettre de l'ordre dans ces catégories afin de mieux nommer, dans un deuxième temps, ce nouveau sujet transnational qui déploie ses énergies sur la scène diplomatique qu'est l'OMC.

À l'aube de nouvelles catégories politiques ?

Par Daniel Bensaïd

Le choc de ce qu'il est convenu d'appeler mondialisation ébranle le paradigme politique de la modernité. Les catégories dans lesquelles s'est pensée et pratiquée la politique depuis le dix-septième siècle notamment (souveraineté, peuple, citoyenneté, territoire national, droit interétatique) deviennent problématiques sans être pour autant ni dépassées ni remplacées.

L'idée même de révolution, liée à la nouvelle sémantique des temps historiques issue de la Révolution française (Koselleck) en est atteinte. Ce vide de la raison stratégique est propice aux fermentations utopiques (de façon comparable à ce qui est advenu dans les années 1830 et 1840 sous la Restauration), ainsi qu'à la montée en puissance des imaginaires religieux et communautaires. L'impuissance ou la résignation des politiques face à la logique automate des marchés nourrissent ainsi une inversion de la tendance à la sécularisation du monde, caractéristique selon H. Blumenberg, de la modernité : les questions profanes tendent à redevenir des questions théologiques (qu'il s'agisse de la guerre, de la morale, ou du droit).

La relance d'une politique profane à l'heure de la mondialisation implique donc de penser ses nouveaux espaces et ses nouveaux acteurs :

- quels sont les espaces pertinents de l'action politique dans la production sociale des espaces déterminée par l'accumulation mondialisée du capital ?
- les catégories de classes et de peuples sont-elles solubles dans les multitudes et les plèbes d'un nouvel Empire ?

Retour de l'État ou redécouverte de l'État. La contribution du néo-conservatisme à la reconnaissance de la nécessité de l'État

Par Gilles Bourque et Jules Duchastel

Suite à une période de critique généralisée de l'État de la part aussi bien des penseurs néo-libéraux que des critiques de la techno-bureaucratie, apparaît maintenant un discours de réhabilitation de l'État en provenance du courant néo-conservateur. Ce retour se manifeste aussi bien dans le repli sécuritaire des États nations que dans la méfiance de certains d'entre eux face aux institutions internationales. Dans les termes de Fukuyama, l'État ne doit pas être mesuré qu'à l'étendue de ses interventions, mais aux capacités institutionnelles qu'il peut mettre en œuvre. De là, la nécessité de le restaurer là où les politiques néo-libérales l'ont presque annihilé à travers des politiques d'ajustement structurel. De même, après une période où la logique de la gouvernance semblait vouloir se substituer à la légitimité du gouvernement, en particulier dans les espaces supranationaux, on observe un recentrement de la place occupée par les États. La société civile qui semblait peu à peu gagner du terrain dans la dynamique de représentation et de participation aux mécanismes de gouvernance des grandes Organisations internationales, voit sa contribution régresser. Enfin, l'hégémonie presque absolue exercée par les États-Unis durant la période suivant la dissolution du monde communiste, favorisant ainsi le programme de mondialisation néo-libérale, est remplacée par une double tripolarisation du monde. D'un côté, les puissances européenne et chinoise entrent en concurrence de plus en plus sérieuse avec les États-Unis pour la maîtrise des pays émergents. De l'autre, les pays émergents, se situant entre les pays du Centre et ceux de la périphérie, reconstituent des alliances en vue de défendre leurs intérêts dans le cadre des négociations multilatérales. Ainsi, l'importance géopolitique des États réémerge avec force.

Sur la base de travaux antérieurs sur la transformation des formes de l'État dans le contexte de l'évolution des procès d'institutionnalisation moderne, nous réfléchissons sur le concept d'État néo-libéral dans sa relation avec le phénomène de la mondialisation et avec ses modalités de légitimation démocratique. Nous poserons la question de savoir si la redécouverte néo-conservatrice de l'État constitue une nouvelle transformation de la forme de l'État et une restauration de la légitimité démocratique de la régulation politique ou si elle ne représente pas simplement la redécouverte de la place inévitable que l'État a toujours gardé dans le contexte de la mondialisation.

Du combat au partenariat : Quel rôle pour la société civile dans la gouvernance néoconservatrice? Le cas de l'aide au développement

Par Raphaël Canet

Depuis son apparition au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'aide publique au développement ne cesse d'être questionnée sur sa finalité réelle. Répond-t-elle aux motivations stratégiques des pays riches du Nord ou subvient-elle aux besoins sociaux et humains des pays pauvres du Sud? Face à l'échec du modèle de développement centré sur les plans d'ajustement structurel, le nouvel agenda sur l'efficacité de l'aide, articulé autour de l'objectif de réduction de la pauvreté, s'est imposé au tournant du siècle. La création par le FMI et la Banque mondiale des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (1999), les Objectifs du millénaire pour le développement (2000) et la Conférence sur le financement du développement (2002) débouchent sur la création par l'OCDE des forums sur l'efficacité de l'aide. Dans ce contexte, la logique de la Déclaration de Paris (2005) représentée sous la forme de la pyramide de l'efficacité de l'aide, est riche d'enseignements. Elle entend replacer les gouvernements du Sud au «poste de pilotage» des politiques de développement et conçoit, au mieux, les organisations de la société civile comme des sous-traitants. Quelles sont les logiques qui sous-tendent ce nouvel agenda de l'efficacité de l'aide? Comment s'agencent les rapports entre les différents acteurs (États, sociétés civiles, institutions financières internationales)? Entre le combat et le partenariat, quel rôle entend jouer la société civile dans cette gouvernance néoconservatrice?

La radicalisation sécuritaire des sociétés occidentales : coopérations internationales et tensions intergouvernementales

Par Michel Casteigts

Les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit à la radicalisation d'une évolution sécuritaire des sociétés occidentales à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Ce processus a donné lieu à de multiples actions de coopération et à la manifestation de nombreux conflits entre les États concernés. La communication proposée a pour objet l'étude de ces systèmes de tension, à partir d'un cadre de référence balisé par les travaux de Michel Foucault sur la société disciplinaire et la gouvernementalité, par les analyses de Jürgen Habermas sur l'espace public et par les théories critiques des relations internationales, autour de Robert W. Cox et de Hannes Lacher.

A travers des exemples empruntés aux politiques communautaires européennes, elle s'attache plus particulièrement à mettre en évidence et à interpréter les contradictions entre systèmes de valeurs, principes d'action, contraintes politiques et attentes de l'opinion dans quelques domaines sensibles :

- libre circulation des personnes versus maîtrise des flux migratoires,
- libéralisation communautaire et internationale des échanges de produits agroalimentaires versus sécurité sanitaire et principe de précaution (OGM, vache folle, grippe aviaire etc.),
- protection des libertés individuelles et des données personnelles versus lutte contre le terrorisme.

Elle met en évidence que la montée en puissance des problématiques de sécurité n'entre pas réellement en contradiction avec la libéralisation des échanges mais qu'elle ouvre de nouvelles marges de manœuvre pour en tempérer les excès : à ce titre, elle contribue au processus de régulation globale de la mondialisation.

De la réforme néo-libérale de l'État social au gouvernement néo-paternaliste des pauvres

Par Vincent Dubois

Le tournant néo-libéral qui a marqué les politiques des gouvernements occidentaux au cours des dernières décennies s'est, dans le domaine des politiques sociales et de l'emploi, accompagné d'évolutions à première vue contradictoires avec la critique de la bureaucratie et l'exaltation de la liberté individuelle du discours néo-libéral. Si la réduction des dépenses sociales, le recours croissant à des opérateurs privés ou la subordination des aides sociales à un impératif de retour à l'emploi (workfare) s'inscrivent en droite ligne dans un modèle fondé sur la valorisation de l'économie de marché et la remise en cause corrélative de l'État, il n'en va en effet pas de même en ce qui concerne les politiques contemporaines de traitement des assistés sociaux. On voudrait ainsi montrer, à partir du formidable développement des politiques de contrôle visant à un encadrement plus strict des bénéficiaires d'aides sociales et d'allocations chômage, comment les réformes « libérales » peuvent s'accompagner de pratiques qui leur sont à première vue contraires lorsqu'il s'agit du traitement des pauvres. Il ne s'agira pas tant de postuler le passage d'un État social à un État pénal, comme a pu le faire Loïc Wacquant dans son travail sur la criminalisation de la misère aux États-Unis, que d'analyser les transformations des pratiques constitutives de l'État social. En l'occurrence, la mise en cause croissante de la responsabilité individuelle des assistés dans leur situation (et partant dans les problèmes sociaux tels que le chômage) a conduit à légitimer et mettre en œuvre un système de surveillance bureaucratique qui vise non seulement à sanctionner les « fraudeurs » mais dont la fonction s'apparente à un « gouvernement des conduites » de déviants économiques qu'il s'agit de redresser pour les rendre davantage conformes aux exigences conjoncturelles du marché du travail. Le rigorisme bureaucratique, l'intrusion dans la vie privée, l'éthos punitif constitutif de ce gouvernement néo-paternaliste des pauvres forme ainsi le corollaire négatif et nécessaire d'un État social minimal conforme au modèle libéral. Au-delà de ce domaine précis, cette communication proposera donc de s'inscrire dans une réflexion plus large sur les formes de « retour » paradoxal d'une forme ancienne d'État dans les politiques néo-libérales. En nous basant essentiellement sur deux importantes enquêtes menées en France (sur le contrôle des bénéficiaires de minimas sociaux et sur celui des chômeurs), nous nous appuierons également sur des exemples d'autres pays européens et évoquerons la part prise par les programmes de l'Union européenne dans ces évolutions.

Un faux problème et un vrai problème posés par le moment néoconservateur pour la sociologie historique de l'international

Par F. Guillaume Dufour

Le moment néoconservateur dans la politique États-Unienne a sans doute transformé en profondeur le discours porté par un ensemble d'acteurs sur l'international. En rompant avec les prétentions universalistes et l'apparence multilatéraliste de la politique libérale, il a légitimé autant la voix des apologistes d'un « empire » américain que celle de ses détracteurs. Cependant, on succombe à un effet de mode lorsque l'on pense que ce moment a transformé en profondeur les dynamiques de reproduction de pouvoir, le rapport à la spatialité ou les matrices structurantes à travers lesquels opère le déploiement de la politique de puissance depuis l'essor de la modernité capitaliste. En ce sens, la sociologie historique ne doit pas confondre le moment néoconservateur avec une *catégorie sociohistorique*, elle en fera plutôt une forme particulière qu'a prise une conjonction de tendances qui ne sont pas particulièrement nouvelles. Par contre, ce que ce moment révèle c'est la nécessité d'intégrer de façon plus significative la dimension militaire dans la fabrication des catégories de la sociologie historique et de l'économie politique internationale. Cette présentation explorera certains défis rencontrés par la sociologie historique néowébérienne et néomarxiste dans le cadre de cette démarche théorique.

Pouvoir local et finance globale
Évolution des formes de gouvernance dans les villes de
Montréal et Toronto dans un contexte de financiarisation

Par Louis Gaudreau

Les politiques de libéralisation et de déréglementation poursuivies au cours des années 80 et 90 ont favorisé la montée vertigineuse d'une finance globalisée désormais au cœur des rapports sociaux et économiques. David Harvey et Saskia Sassen ont démontré que la mise en place d'un nouveau régime d'accumulation financiarisé reposant sur la libre circulation des capitaux a nécessité la reconfiguration des grands centres urbains du monde en de multiples lieux de reproduction du pouvoir financier, c'est-à-dire en espaces sécuritaires et favorables à la concentration de ses activités. Cette présentation portera sur l'évolution des formes contemporaines de gouvernance urbaine qui résulte de l'attention particulière qu'accordent les États à l'aménagement sur leur territoire d'espaces compétitifs et attrayants pour les investissements financiers. Cet intérêt pour le local dans une économie globale se traduit par des changements dans la gouvernance des villes que nous tenterons d'illustrer à partir des exemples de Montréal et de Toronto. Ces transformations témoignent du virage « entrepreneurial » amorcé par les gouvernements urbains et qui se manifeste par leur tendance à remettre plus systématiquement les questions de développement entre les mains d'organismes où les intérêts du secteur privé sont fortement représentés. Nous soutiendrons que cette gouvernance « publique-privée » semble pénétrée d'une logique typiquement financière en ce qu'elle vise le renforcement de pôles d'activités conformes aux exigences du capital financier et qu'elle relève d'une autoréférentialité caractéristique de l'accumulation financière. Le développement urbain sera ainsi considéré comme l'un des mécanismes permettant à la finance de consolider son emprise sur la société.

Le rôle prépondérant de l'OMC dans l'établissement d'une gouvernance néolibérale à l'échelle planétaire

Par Jacques B. Gélinas

Le but est de montrer comment l'Organisation mondiale du commerce (OMC) joue un rôle crucial dans la reconfiguration de l'ordre économique et géopolitique mondial, marqué au coin du néolibéralisme. L'OMC, c'est le cadre institutionnel où se négocient en permanence la mise en application des multiples accords de libre-échange signés à l'issue de l'Uruguay Round (1986-1994). Il s'agit là d'un nouveau type de libre-échange - néolibéral - qui englobe non seulement les marchandises, mais aussi les services, les investissements et les droits de propriété intellectuelle.

La grande innovation de l'OMC, c'est l'Organe de règlement des différends (ORD). Véritable cour suprême mondiale, l'ORD a le pouvoir de faire prévaloir les lois d'un marché global déréglementé sur les législations nationales. Si l'on considère que l'établissement de règles de droit se réalise très souvent à travers le règlement des litiges, on doit convenir que les verdicts rendus par l'ORD contribuent de façon importante à la création d'un nouvel ordre juridique mondial et d'une nouvelle gouvernance.

Aujourd'hui, l'OMC est en crise. À l'origine de celle-ci, il y a les intérêts divergents qui opposent pays riches et pays pauvres, pays industrialisés et pays émergents. Mais ce qui, plus que tout, rend l'OMC vulnérable, c'est peut-être un mal plus profond que n'avait pas prévu ceux qui, en la créant, l'ont placée au-dessus des lois nationales et internationales : l'abus de pouvoir, ou l'usage d'un pouvoir démesuré.

La progression du conservatisme sous la gouvernance néolibérale

Par Frantz Gheller

Affaiblis par le recul des droits collectifs qui a suivi la révolution conservatrice de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne, les mouvements sociaux ont connu une période noire dont ils n'ont semblé sortir qu'à l'approche du nouveau millénaire. Devant le mécontentement populaire croissant, les membres des classes dominantes durent alors chercher à rétablir les conditions d'un compromis historique qui leur permettrait de conserver stabilité et privilèges. Parmi ces conditions, celles qui ont permis d'assurer la coopération des représentants les plus réformistes de la société civile se sont avérées indispensables.

C'est dans ce dessein que la notion de gouvernance fut portée à l'avant-scène des discours internationaux en même temps qu'étaient mis en place une multitude de mécanismes visant la concertation des acteurs dit « concernés » par les enjeux sociaux et économiques. À mesure que de nouveaux droits de participation ont ainsi été garantis à certaines organisations non gouvernementales, l'intensité de la contestation sociale s'est estompée. Forte de ses nouveaux privilèges, l'élite de la société civile n'a plus eu en effet d'intérêts à exprimer d'opinions critiques alors que les idées contestatrices ont pour leur part été reléguées hors des forums officiels de la gouvernance, là où la coercition continue de s'exercer pleinement lorsque la situation l'exige. La gouvernance néolibérale a permis de mettre la table pour un approfondissement du projet impérialiste américain et la progression du conservatisme.

**Société civile c. pg canada ou
le pouvoir discrétionnaire en matière de poursuite des criminels de guerre**

Par Frédéric Gouin

Il y a une contradiction entre, d'une part, un corpus juridique qui fait obligation au Canada d'agir pour la prévention et la répression des violations du droit humanitaire et, d'autre part, un corpus juridique hérité de la prérogative royale qui semble donner toute discrétion au gouvernement pour ne pas agir en ce sens. Quels sont les mécanismes que peuvent utiliser les victimes ainsi que la société civile pour forcer le gouvernement au respect des engagements internationaux? Ces questions relèvent du contrôle de l'exercice de la prérogative royale et, de manière plus générale, de l'action sociale pour la démocratisation. Nous soumettons que le refus systématique par le procureur général de poursuivre les personnes suspectées d'avoir participé à des infractions graves au droit humanitaire et qui se trouvent au Canada constitue un déni de justice, une violation du principe de constitutionnel de primauté du droit, une violation manifeste du droit et un abus de pouvoir discrétionnaire devant lesquels le respect que le pouvoir judiciaire doit à l'exécutif doit cesser. La société civile a un rôle clair à jouer pour forcer le gouvernement au respect des engagements internationaux.

Des PAS à une libéralisation par effraction. Le Maroc et l'Algérie dans la tourmente de la mondialisation

Par Brahim Labari et
Mohamed Madoui

A partir des années quatre vingt, les pays du Maghreb entrent dans une phase de crise économique et sociale qui les a conduit à revoir les choix qu'ils ont opérés au lendemain de leur indépendance. Les réformes économiques entreprises récemment répondent à la nécessité de s'ouvrir à l'économie-monde en impulsant des changements dans le sens de l'économie de marché : encouragement de l'investissement privé, notamment international, libéralisation du commerce extérieur, facilité d'importation et de crédit, restructuration versus privatisation des entreprises publiques, réforme des systèmes bancaires, etc.

Avec la mondialisation et la « fin » des programmes d'ajustement structurel (PAS), c'est tout le modèle économique basé sur le rôle prépondérant de l'État qui est remis en cause ; une orientation qui va dans le sens de la réhabilitation du secteur privé et de la promotion de l'entrepreneur que l'on présente comme le *deus machina* des nouvelles orientations économiques. Si les barrières douanières, les tarifications exorbitantes, l'absence d'un bureau unique caractérisaient le climat général des premiers investissements (la décennie 80 et 90) au cours desquels les autorités des deux pays s'érigeaient en tours de contrôle des investisseurs étrangers, les États sont désormais plus « permissifs » qu'interventionnistes hégémoniques. Ces différents traits, maintes fois soulignés, se conjuguent-ils désormais au passé ? Comment ces États sont mis à l'épreuve par le processus triomphant de la mondialisation ?

Nous partons de l'hypothèse critique que l'absence de réformes et l'indigence des débats autour de la mondialisation sont les traits caractéristiques de ces pays qui aspirent à rendre leurs économies plus attrayantes. Ce n'est que par effraction qu'ils buteraient sur la mondialisation. L'on assiste alors dans les discours officiels à la production de nouveaux concepts forgés, par ailleurs, par et dans les institutions internationales (FMI, banque mondiale, BIT, etc.) : mise à niveau des entreprises, management, compétences, performance, compétitivité, bonne gouvernance, régionalisation etc. Face à cette mondialisation « subie », comment s'organise la société civile au Maroc et en Algérie, et sous quelles formes pour pallier à la permissivité de la puissance publique dans les deux pays (Forum social, Attac, mouvements sociaux étudiants, mouvements féministes, etc.).

La gouvernance de la sécurité intérieure en Amérique du Nord : l'effet miroir ou les premiers jalons d'une nouvelle dimension de l'intégration régionale

Par Yannick Quéau

Qu'il l'ait souhaité ou non, les Canadiens se trouvent désormais embarqués dans la logique sécuritaire qui prévaut aux États-Unis. Ceci se vérifie, notamment, dans le champ de la sécurité intérieure où les fédérations états-unienne et canadienne ont suivi une trajectoire post-11 septembre les amenant à adopter des structures convergentes. Dans un domaine qui accorde traditionnellement de larges prérogatives aux gouvernements municipaux et provinciaux/fédérés, les paliers fédéraux ont ces dernières années posé des gestes en vue d'affirmer leur leadership en la matière. L'étude des fédéralismes canadien et états-unien à laquelle nous avons procédé est organisée en fonction des trois paliers de gouvernement. Elle s'attache particulièrement à la présentation et la description de leurs trajectoires respectives dans le champ de la sécurité intérieure selon deux grandes variables : a) la variable *structurelle*, regroupant entre autres les aspects de partage de compétences et de ressources, et b) la variable *autonomie de l'agent*, qui comprend les habitudes de faire entre les acteurs dans le domaine de la sécurité (par exemple, le cas particulier des relations Québec – Ottawa) ainsi que le rôle que les acteurs souhaitent endosser. La présentation consiste donc en une comparaison des trajectoires canadiennes et états-uniennes.

L'exercice permettra de mettre en exergue :

- 1) les éléments convergents et divergents des démarches canadiennes et états-uniennes,
- 2) les procédés devant assurer le leadership au palier fédéral dans les deux fédéralismes et
- 3) les modalités du processus nord-américain d'intégration régionale dans sa dimension *sécurité intérieure*.

**« Culture globale de concurrence » -
L'hégémonie du modèle américain de régulation de la concurrence**

Par Michèle Rioux

Il n'existe pas de «culture globale de concurrence», mais les Etats-Unis en font désormais la promotion, que ce soit par l'application extraterritoriale de leur politique de la concurrence ou encore par le lancement d'un nouveau réseau international de la concurrence en 2001.

Dans un contexte marqué par les mesures de dérégulation, les États se sont retirés pour laisser plus de place au secteur privé et aux mécanismes d'autorégulation des marchés. Les entreprises privées ont gagné en autonomie et les cadres de régulation de leurs conduites et des structures de marchés ont été assouplis. Tel un retour du refoulé, l'État est obligé d'intervenir pour réguler la concurrence et il le fait désormais dans un environnement de concurrence globalisée qui nécessite des actions qui traversent les frontières nationales. Si des règles de concurrence sont un objectif à atteindre, nul ne connaît ces règles et comment elles peuvent être institutionnalisées. Cette communication portera sur l'hégémonie du modèle américain de régulation de la concurrence et la stratégie des Etats-Unis de promotion d'une «culture globale de concurrence» qui oriente l'action de régulation, sur les plans national et international, de la concurrence. La communication sera structurée en trois sections: 1) Concurrence et hégémonie; 2) Stratégie des Etats-Unis en matière de régulation de la concurrence; et, 3) Conséquences et enjeux institutionnels de la culture globale de la concurrence «made in USA».

Capitalism and Geopolitics in Historical Perspective: Recasting the Origins and Development of the European System of States

Par Benno Teschke

This paper re-examines the problematique of the relation between 'geopolitics' and 'capitalism' in historical perspective. It starts by exploring the limits of world system's theory and the 'geo-political competition' model prevalent in Neo-Weberian Historical Sociology and Historiography. It then introduces some core assumptions of 'Political Marxism' and reconstructs, on this basis, the diverging, yet interacting, processes of class relations, economic development and state-formation in the two paradigmatic cases of early modern France and England. It argues that the European system of states was neither the product of military competition between state-rationalising rulers (as codified in the Westphalian Peace Treaties of 1648), nor an expression of or necessary geopolitical counterpart of the expansion of capitalism, but rather the outcome of century-long medieval and early modern conflicts between pre-capitalist ruling class over the exploitation and domination of 'land and people'. The specific rise of capitalism in 17th Century England and its 'expansion' was thus a geopolitically-mediated process within the context of a pre-existing non-capitalist system of states whose regionally differentiated balances of class forces refracted the expansion of capitalism in variable ways, as actors developed strategies of reproduction and spatial strategies of accumulation that directly shaped the changing political geographies of capitalism in the 19th Century and beyond. The paper concludes with a short theoretical reflection on the 'comparative method' and the historically changing relations between capitalism and territorial orders for Marxist international theory.

Notices biographiques

Victor Armony est professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal et professeur auxiliaire (adjunct professor) de sociologie à l'Université d'Ottawa, il est également directeur de recherche à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie. D'origine argentine, il a obtenu sa Licence en sociologie à l'Université de Buenos Aires. Il a été chercheur et enseignant post-doctoral au Département de science politique de l'Université de Colombie-Britannique, ainsi que professeur invité à l'Université Internationale d'Andalousie (Espagne) et à l'Université de Buenos Aires. Il est membre du comité scientifique de l'Observatoire des Amériques de l'UQAM. Il a publié en 2007 l'ouvrage *Le Québec expliqué aux immigrants* chez VLB et *L'Énigme argentine* en 2004 chez Athéna éditions.

René Audet est doctorant en sociologie à l'UQAM, chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie et affilié à l'Institute on Globalization and the Human Condition de l'Université McMaster. Ses travaux portent sur la représentation des conflits et des rapports de forces qui se déploient l'OMC, et plus particulièrement sur le renouvellement de l'activisme diplomatique des pays en développement dans cette organisation.

Daniel Bensaïd est un philosophe et un théoricien du mouvement trotskiste en France. Son influence, politique et théorique, en fait un acteur incontournable dans le mouvement trotskiste mondial, et plus généralement dans le communisme antistalinien. Il est professeur de philosophie de l'Université de Paris VIII. Il est connu pour ses études sur Walter Benjamin et Karl Marx, ainsi que pour une analyse récente du post-modernisme français. Il est auteur de nombreux ouvrages Daniel Bensaïd est également membre de l'Institut International pour la Recherche et la Formation. Il a récemment publié une présentation de *Sur la question juive*, de Karl Marx (Éditions La Fabrique). À l'occasion de son séjour pour ce colloque il lancera son plus récent ouvrage *Les dépossédés. Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres* publié chez Lux éditeur.

Gilles Bourque est professeur émérite au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et directeur de recherche à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie dirigée par Jules Duchastel à la même université. Depuis le milieu des années 1960, il a publié plusieurs ouvrages et articles dans les domaines de la question nationale et de la sociologie historique du Québec. Il est notamment co-auteur avec Jules Duchastel de deux ouvrages remarquables soit *L'identité fragmentée. Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992* et *Restons traditionnels et progressifs, Pour une nouvelle analyse du discours politique: le cas du régime Duplessis au Québec*. Il a aussi publié avec Jules Duchastel et Jacques Beauchemin l'ouvrage *La société libérale duplessiste, 1944-1960*.

Raphaël Canet est chercheur associé à la Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie et professeur invité au département de sociologie de l'UQAM. Titulaire d'un doctorat en sciences sociales et sciences de la connaissance de l'Université de Paris IV Sorbonne et d'un Ph.D. en sociologie de l'Université du Québec à Montréal (2002), réalisés en cotutelle, diplômé de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence (1996), ses recherches actuelles portent sur les mobilisations politiques dans les Amériques, la question des identités, les

théories de la nation et du nationalisme, les transformations de la citoyenneté en contexte mondialisé, la société de l'information et la gouvernance.

Michel Casteigts

Jules Duchastel est titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie, qui a pour objet l'analyse des mutations des formes de la citoyenneté, de la démocratie, de la communauté politique et de la justice sociale, engendrées par le double processus de mondialisation et de fragmentation qui affecte nos sociétés. Professeur titulaire au département de sociologie de l'UQAM, Jules Duchastel mène des recherches portant essentiellement sur l'analyse des nouvelles formes de régulation politique dans le contexte de l'influence grandissante des organisations internationales et du développement d'un espace délibératif transnational. Ses recherches actuelles s'inscrivent dans le prolongement de ses études sur les transformations des institutions politiques nationales dans l'histoire du Canada et du Québec depuis les années quarante, à travers l'étude du discours politique, qui ont donné lieu à de nombreuses publications (ouvrages, chapitres et articles scientifiques) et discussions dans le cadre de conférences nationales et internationales. Il s'illustre, de plus, par une abondante production méthodologique en analyse du discours assistée par ordinateur qu'il a pratiqué et développé au sein du Centre d'Analyse de texte par ordinateur (ATO) qu'il a fondé en 1983. Directeur du Groupe de recherche en analyse du discours politique (GRADiP), il fut également directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur les transformations et les régulations économiques et sociales (CRITERES), de même que président de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF).

Vincent Dubois, sociologue et politiste, est professeur à l'Institut d'études politiques de Strasbourg et membre de l'Institut Universitaire de France. Il est chercheur au Groupe de sociologie politique européenne (UMR 7012, Prisme, CNRS) et associé au Centre de sociologie européenne (EHESS, CNRS, Paris). Il dirige la revue *Sociétés contemporaines* (Presses de Sciences Po). Il a notamment publié *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Économica, 2003 (2^e édition), *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999, *La question technocratique*, Strasbourg, PUS, 1998. Ses travaux en cours portent sur le contrôle des assistés sociaux, les pratiques culturelles en milieu populaire et les politiques de défense de la langue française.

Frédéric Guillaume Dufour (PhD) détient une maîtrise en science politique de l'UQAM et un doctorat en science politique de l'Université York. Il a été chercheur postdoctoral à l'Université Sussex (UK) et à UCLA où il a travaillé notamment avec Robert Brenner, Roger Brubaker et Benno Teschke. Il est chercheur postdoctoral à la Chaire MCD depuis le mois de janvier 2007. Il mène ses recherches actuelles sur deux fronts : d'une part, la sociologie historique de l'État, du nationalisme et du racisme; et d'autre part, sur la théorie politique et sociale. Il prépare de nombreux articles et chapitres de livres dans ces deux champs. Il a publié dans le domaine de la sociologie historique, de la théorie des relations internationales et de la théorie politique en plus d'un ouvrage sur la pensée politique de Jürgen Habermas (Liber 2001) et d'un ouvrage co-édité avec Alex Macleod et Évelyne Dufault sur la théorie des relations international (Athéna 2002 et 2004). Depuis août 2007, il est également professeur au Collège Militaire Royal, Campus Saint-Jean.

Louis Gaudreau

Jacques B. Gélinas est sociologue, essayiste et conférencier. Il a été coopérant en Amérique latine, professeur de sociologie du développement à l'Institut de coopération internationale de l'Université d'Ottawa et de l'Université nationale du Bénin, et cadre au ministère des Relations internationales du Québec. Il a publié chez Écosociété *Et si le Tiers-Monde s'autofinçait, De l'endettement à l'épargne* (1994), *La globalisation du monde, Laisser faire ou faire?* (2000), *Le virage à droite des élites politiques québécoises, Du libre-échange au néolibéralisme* (2003) et , tout récemment, un *Dictionnaire critique de la globalisation, Les mots du pouvoir, le pouvoir des mots*.

Frantz Gheller, après avoir complété le baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM, poursuit présentement une maîtrise en sociologie. Il est assistant de recherche à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'UQAM depuis mai 2005 et travaille à ce titre sur le projet *Gouvernance mondiale : démocratisation ou privatisation du système international?* mené sous la direction du titulaire, Jules Duchastel. Frantz a également travaillé pour le Centre de recherche en propriété intellectuelle de la Faculté de droit de l'Université McGill. Ses intérêts de recherche concernent l'analyse de discours, la discipline des Relations internationales et la sociologie historique.

Frédéric Gouin

Brahim Labari

Jean-Marc Larouche est professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il vient de publier *La religion dans les limites de la cité. Le défi religieux des sociétés postséculières* (Liber, 2008). Il a notamment dirigé *Reconnaissance et citoyenneté. Au carrefour de l'éthique et du politique* (Presses de l'Université du Québec, 2003), et codirigé *L'étude de la religion au Québec. Bilan et prospective* (Presses de l'université Laval, 2001) et *Ethical Deliberation in Multiprofessional Health Care Teams* (Presses de l'Université d'Ottawa, 2001). En 2008-2009 il codirigera avec Jacques Beauchemin le séminaire annuel de doctorat (sociologie) : *Éthique, politique et démocratie dans les sociétés hypermodernes*.

Mohamed Madoui est sociologue, enseignant de sociologie du travail au conservatoire national des arts et métiers (CNAM-Paris) et chercheur au laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS, UMR 5262). Ses recherches s'inspirent de la nouvelle sociologie économique et portent sur les figures de l'entreprise et de l'entrepreneuriat en Algérie et dans l'immigration. Il vient de publier *Entrepreneurs issus de l'immigration maghrébine. De la stigmatisation à la quête de la reconnaissance sociale, Aux lieux d'être*, 2008 et (avec A. Abedou, A. Bouyacoub, M. Lallement), *PME, emploi et relations sociales. France-Maghreb*, L'Harmattan, 2007.

Yannick Quéau

Michèle Rioux est professeure au département de science politique à l'Université du Québec À Montréal. Spécialiste en économie politique internationale, ses recherches portent sur les organisations internationales et la gouvernance globale, les FTN, l'« antitrust » et la concurrence, la société de l'information et le secteur des télécommunications, l'intégration économique et le régionalisme. Membre du Centre d'Études sur l'Intégration et la Mondialisation (CEIM), elle a récemment publié *Building the Americas* (Bruylant, Bruxelles, 2007), *Globalisation et pouvoir des entreprises*, Collection Économie Politique Internationale (Athéna, Montréal, 2005) et « Quelle culture de la concurrence face aux limites de l'antitrust international et de la concurrence globalisée ? » (P. Hugon et C.-A. Michalet (dir), *Les nouvelles régulations de l'économie mondiale*, Karthala, Paris, 2005).

Benno Teschke